



16ème législature

Question N° : 9762	De M. Kévin Pfeffer (Rassemblement National - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse >Projet de trains de voyageurs Sarrebruck - Luxembourg	Analyse > Projet de trains de voyageurs Sarrebruck - Luxembourg.
Question publiée au JO le : 04/07/2023 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Kévin Pfeffer attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le projet de ligne de transport de passagers transfrontalière qui pourrait relier Sarrebruck (Allemagne ; Land de Sarre) à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et qui pourrait desservir notamment les communes de Forbach, Béning-lès-Saint-Avold, Bouzonville et Thionville en Moselle. Le retour des trains de voyageurs sur cet axe est défendu par les élus locaux depuis des années et le choix de ce tracé aurait plusieurs avantages. Il permettrait de ne pas engorger davantage la ligne Metz-Thionville et participerait à la réduction du trafic routier sur l'A31. Il répondrait aux besoins de mobilité transfrontalière des habitants de Moselle-Est. Il contribuerait à la redynamisation des territoires desservis ; le train participant au développement de l'activité économique et favorisant l'installation de nouveaux habitants. Il assurerait également la réouverture de la gare de Bouzonville, fermée depuis 2016 au transport de passagers ; symbolique forte à l'heure où les habitants des territoires ruraux réclament plus de services publics. Il lui demande donc s'il défendra ce tracé auprès des voisins allemands et luxembourgeois et si l'État est prêt à investir aux côtés des collectivités locales (région Grand Est et département de la Moselle) pour permettre une ouverture rapide de cette ligne qui bénéficiera à toute la Moselle-Est.